



Peut-on dire qu'un transport en commun est un lieu public ?

Rubrique : questions-réponses - Date : mardi 17 avril 2007

Peut-on dire qu'un transport en commun est un lieu public ?

Réponse :

La notion de lieu public a souvent été utilisée, à tort, pour désigner les emplacements qui devaient être protégés contre la fumée de tabac. Dans la réalité, peu importe que le lieu soit privé ou public s'il est un moyen de transport collectif, l'interdiction de fumer s'y applique.